

09 Janvier 2017

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JANVIER 2017.

CONVENTION AVEC L'AD@T.

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité des présents pour l'adhésion à l'Agence Départementale d'Appui au Territoire en matière d'ingénierie et d'assistance informatique aux communes, pour une durée de 1 an. La cotisation annuelle est de 100 € par commune et de 0.60€ par habitant. Soit un montant de 181€ pour Echenans sur la base de population de l'Insee.

REGLEMENT D'AFFOUAGE.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte le nouveau règlement d'affouage proposé par l'ONF et complété par la commune. Celui-ci sera remis à chaque affouagiste lors du tirage des lots de bois du 10 janvier 2017, moyennant son acceptation.

REGLEMENT CIMETIERE.

Une proposition de règlement est remise à chaque conseiller pour remarques et modifications. La mise en forme définitive sera effectuée lors du prochain conseil municipal.

SUBVENTION.

Le conseil accepte l'octroi d'une subvention de 30€ pour une enfant du village scolarisée au collège Saint Joseph à Héricourt, pour un voyage en Autriche.

BIBLIOTHEQUE.

Le conseil à l'unanimité des présents donne autorisation au maire pour signer la convention liant la bibliothèque municipale à la bibliothèque départementale.

Le conseil Municipal